

Jean TEJEDOR

Correspondance :

2355 La Crau - Chemin des Écoles

13160 CHATEAURENARD

projet :

Croix de Paly

13630 EYRAGUES

[jean.tejedor@bbox.fr](mailto:jean.tejedor@bbox.fr)

06 62 77 44 04

# Projet d'implantation de serres agricoles photovoltaïques



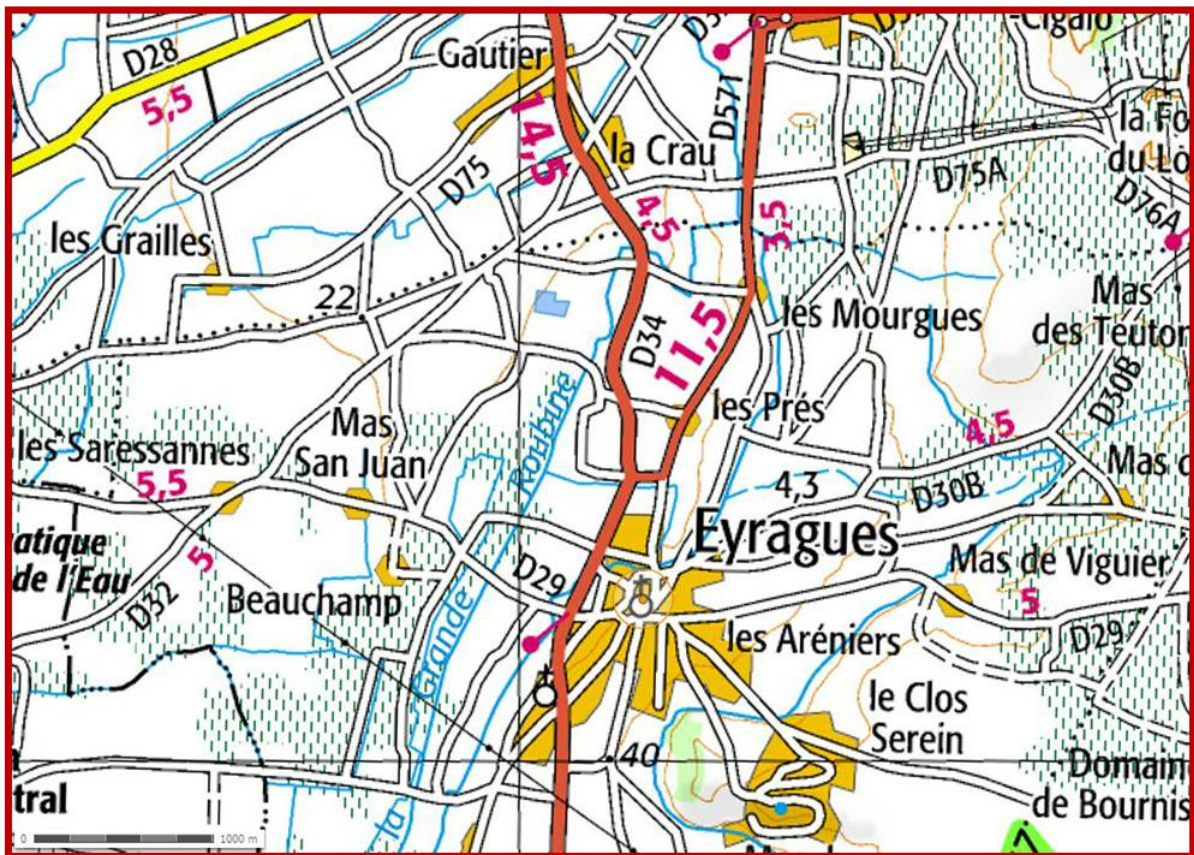
## **PRESENTATION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE :**

- Jean TEJEDOR, agriculteur installé à mon compte, sous le SIRET 333 776 151 00016, depuis mars 1985, est spécialisé dans la culture de légumes, et maraîchage divers.
- L'exploitation comprend 2 sites de production, l'un à Chateaurenard (13160), l'autre à Eyragues depuis l'origine.
- La surface Agricole Utile est actuellement de 13 000m<sup>2</sup>.
- La parcelle concernée est : DP 50 pour une emprise foncière de 18 827m<sup>2</sup>, la serre occupant 12 800m<sup>2</sup>.
- L'exploitation est située dans une zone agricole de maraîchage à environ 2 kms. au nord de la commune d'Eyragues.
- Jean TEJEDOR produit, sur 1.0ha, des cultures de maraîchage diversifiées dont la moitié en serres couvertes (tunnels, bi-tunnels, multi tunnels), très principalement des salades sur le site d'Eyragues et 3000m<sup>2</sup> de melons à Chateaurenard.
- La production est revendue principalement en circuit professionnel et précisément au Marché d'Intérêt National de Chateaurenard.
- L'activité actuelle concerne 3 personnels saisonniers et ne comprend aucun salarié à plein temps.
- Ainsi, la production compte environ 182 000 de plans de salade type laitue ou scarole, et jusqu'à 130 tonnes de courgettes et d'aubergines/an.
- Le bilan de rendement /ha de ces 2 dernières années est dégradé d'environ 30%, à cause des conditions pluvieuses prolongées et du stress de la canicule estivale. Ainsi, des pousses tardives et clairsemées ont fait baisser significativement les rotations.



- Il est important de regrouper la production sur un seul site, et de bénéficier d'un outil de production en capacité de « protéger » les cultures.
- A terme, 1 emploi agricole à plein temps sera créé.

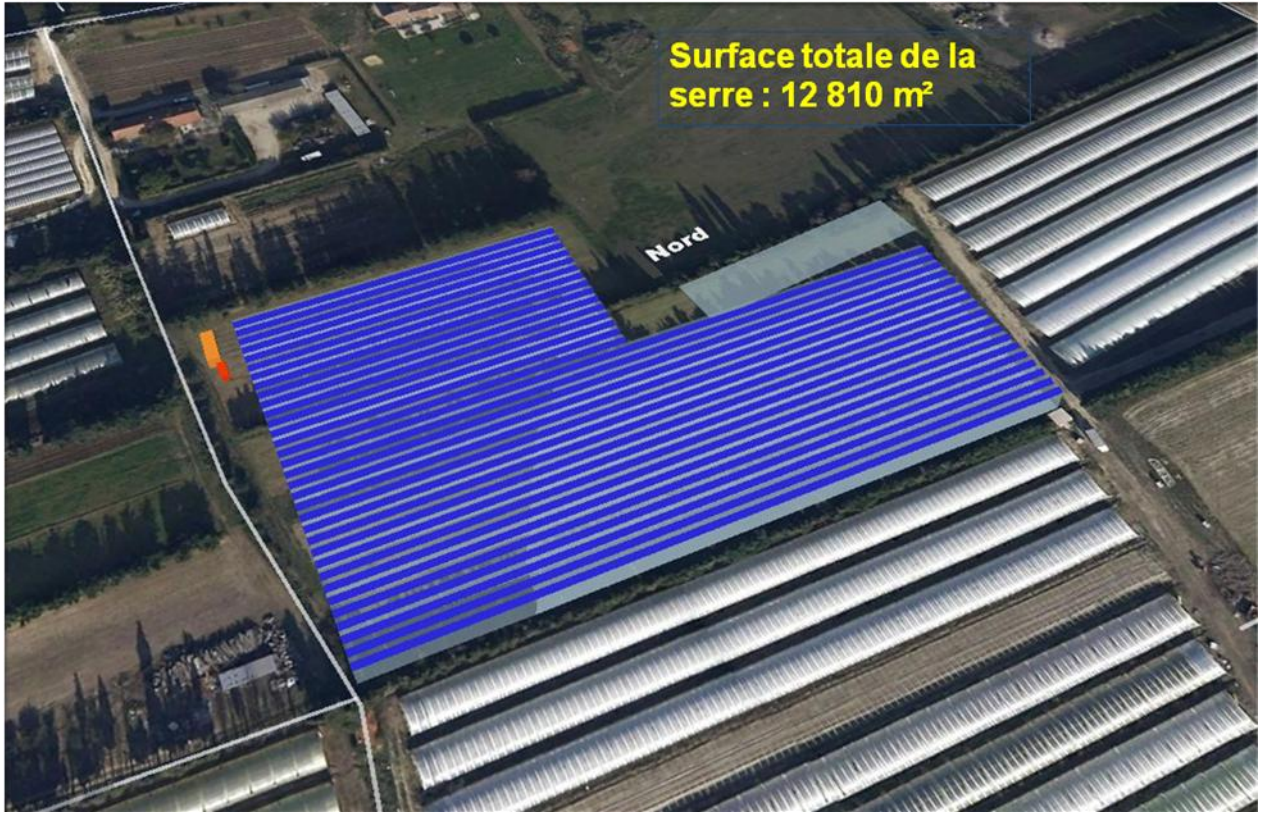
### Vue aérienne générale





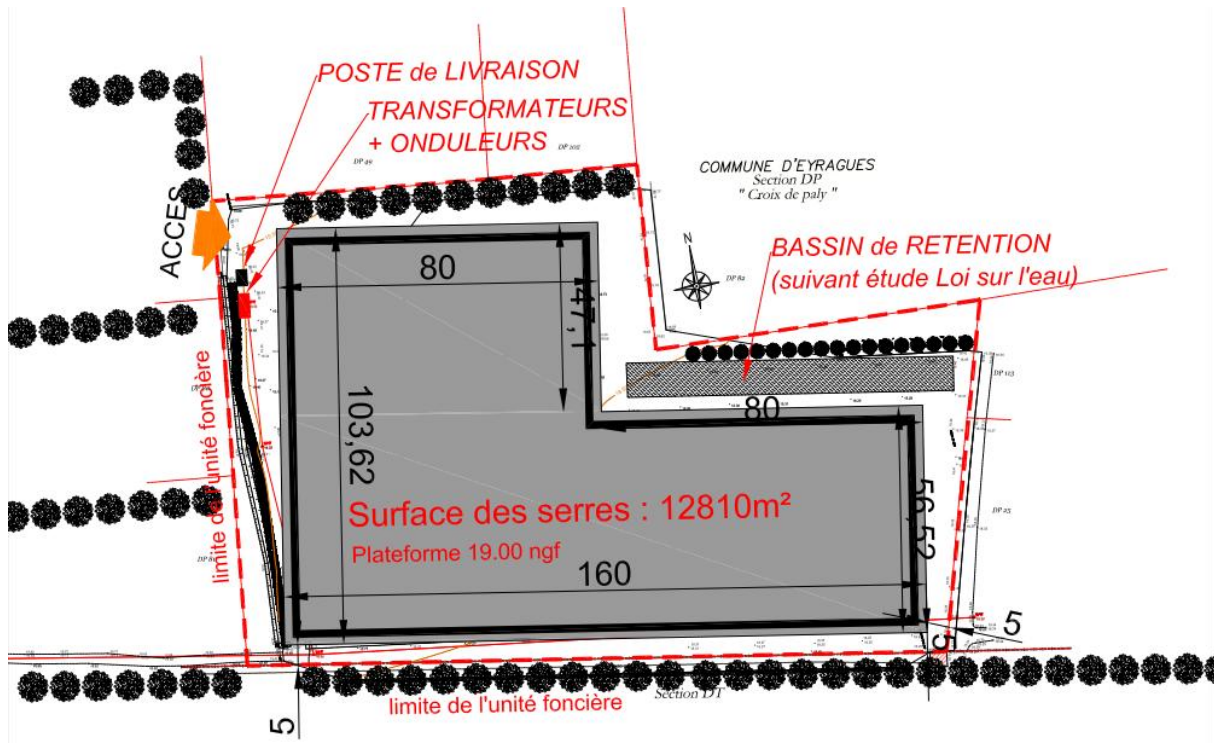


**Insertion du projet.**



## QUEL EST LE PROJET ?

- Projet global : agricole + producteur d'énergie électrique = Développement durable= économie circulaire.
- Construction et mise à disposition de serres acier galvanisé, chapelles en verre trempé sur une surface de 1.281 ha., sur l'implantation exacte des serres déjà existantes, procédant ainsi à leur remplacement et sur des surfaces utilisées pour la culture plein champ.
- Elle reposera sur des fondations bétons extérieures, en périmètre sous les parois, avec un muret béton d'une hauteur de 30 cm. par 25 cm. de largeur. Les poteaux sont sur des fondations intérieures de dés préfabriqués de ciment de 100x14x14 cm.
- Mise à disposition de l'outil pour l'été 2016.
- **La société Fonroche Énergies**, fabricant Français de modules photovoltaïques, installateur et exploitant de centrales photovoltaïques, prend à sa charge le bâti (structure + fondations) en contrepartie de l'exploitation d'une centrale installée sur les pans sud de la couverture, d'une puissance de 1.62MWC.
- **L'agriculteur conserve à sa charge la préparation du terrain (terrassment), la création et l'entretien du bassin de rétention et les aménagements intérieurs.**
- C'est un investissement agricole réfléchi et important qui ne peut être porté intégralement par l'agriculteur.



## QUEL EST L'INTERET DU PROJET ?

### Intérêt agricole et agronomique:

- **OUTIL DE PRODUCTION** plus performant car protection contre les aléas climatiques et maîtrise des productions. Températures plus « tempérées » en général, gel, chaleur agressive en été (semie-ombre) mieux contrôlés.
- Maîtrise de l'hygrométrie, avec un système d'aspersion contrôlé et un système d'ouvrants latéraux et en toiture programmables.
- Évaporation augmentée, due au confinement de la serre, engendre des économies d'eau.
- Rallongement des saisons printanières et estivales, sécurisation de la production, pas de morte saison entre décembre et mars.
- Utilisation des fongicides considérablement réduite par une meilleure gestion de l'humidité et du vent.



- Lessivage réduit donc apport d'engrais minimalisé.
- Homogénéité des cultures, améliore leur commercialisation, moins de pertes.
- Rationalisation de la consommation des terres cultivées par un regroupement des cultures dans une serre monobloc.
- Maîtrise des aléas climatiques : températures plus « tempérées » en général, gel, chaleur agressive en été (semie-ombre) mieux contrôlés.

#### Intérêt économique :

- Optimisation du rendement à l'hectare : assainissement des cultures, plus vigoureuses.
- Activité agricole plus soutenue et accrue, pas de morte saison.
- Outil évolutif, permet de varier les cultures et les rotations.
- Investissement impossible à porter tout seul.
- **Pas de redevance versée à l'agriculteur qui prend à sa charge les travaux de terrassement, la création du bassin de rétention et les équipements intérieurs.**

#### Intérêt humain

- Diminue sensiblement la pénibilité : à l'abri des intempéries, durées de travail sur l'exploitation augmentées.
- Gain de temps car seulement sur 1 site abrité.
- Création de 1 emploi agricole à temps plein

## **ANNEXES**

1. Dessin Coupe et façade serre.
2. Références et retours agriculteurs.